



Offre d'emploi – Camp de jour estival 2026 ACCOMPAGNATEURS

Le camp de jour sera en fonction 7 semaines, soit du lundi 29 juin au vendredi 14 août 2026 (le camp sera ouvert le mercredi 1^{er} juillet avec indemnité compensatoire).

Heures hebdomadaires habituelles (été)	Nombre d'heures de travail avant le camp	Taux horaire* incluant la prime loyauté**	Date limite pour postuler
40 heures	60 heures	19,35 \$	19 février 2026

Conditions :

- Horaire de travail malléable (être disponible entre 7 h et 18 h du lundi au vendredi)

Tâches :

- Assurer l'accompagnement et l'encadrement d'un ou quelques enfants présentant des besoins particuliers (handicap physique ou intellectuel, incontinence, etc.) au sein même d'un groupe du camp de jour;
- Régulièrement, l'employé sera appelé à adapter ses interventions et les différentes activités pour répondre aux besoins du ou des enfants qu'il accompagne;
- Il est possible que l'employé doive intervenir auprès de l'enfant pour s'assurer de conditions d'hygiène personnelle adéquates;
- Voir au bien-être (hydratation, protection solaire, etc.) et à la sécurité de l'enfant;
- Fabriquer et/ou mettre en place du matériel facilitant l'intégration de l'enfant ayant des besoins particuliers;
- Faire le suivi auprès des parents concernant le cheminement de leur enfant et assurer une bonne communication avec eux.

* Si le salaire minimum augmente au 1^{er} mai 2026, la hausse sera appliquée automatiquement au taux horaire en vigueur.

** La prime loyauté est de 2,75 \$ de l'heure.

Qualités requises :

Faire preuve de dynamisme, entregent, sens des responsabilités, flexibilité, facilité à coopérer avec les autres, écoute, patience, initiative, créativité, polyvalence. Être réaliste face à ses capacités et avoir une grande disponibilité.

Critères :

- Avoir terminé son secondaire 4 en juin 2026;
- Avoir une aisance à travailler avec les enfants ou du moins un intérêt;
- Posséder les qualités requises;
- Être disponible pour les formations;
- Faire preuve d'ouverture face aux enfants ayant des besoins particuliers (handicap, incontinence, déficience, etc.) et être à l'aise de travailler auprès de ces enfants;
- Être un étudiant ou une étudiante dans un domaine relié à l'emploi constitue un atout;
- Posséder un diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur (DAFA) constitue un atout.

Comment déposer sa candidature :

Date limite : 19 février 2026

Les personnes dont les goûts et intérêts personnels s'apparentent avec l'un de ces postes doivent transmettre leur curriculum vitae au Service des loisirs et de la culture par le biais de l'un des moyens suivants :

- Par courriel : campdejour@saintpaul.quebec
- Par la poste : Municipalité de Saint-Paul, 10, chemin Delangis, Saint-Paul QC J0K 3E0
- Directement dans la boîte postale verrouillée située à l'entrée principale de la Mairie (10, chemin Delangis)

Service des loisirs et de la culture
450 759-4040, poste 252

